

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER  
DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES  
REUNI LE 27 MARS 2025.**

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, directrice de l'UFR.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

**Collège A** : Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Lucie Gournay, Guillaume Marche, Donna Kesselman, Eric Athenot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva

**Collège B** : Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Karine Lapeyre, Virginie N'Dah Sekou, Emilie Née, Antoine Servel

**BIATSS** : Nicolas Bilet, Roberta Conte Ronach, Imane Mimouni

**Personnalités Extérieures** : Clotilde Trichet, Stephanie Verdier

**Usagers (étudiants)** : Yvan Boucey

Parmi les **membres invités** étaient présents : Sonia Birocheau, Martin Dumont, Roxana Bauduin Sicoe-Tirea, Aline Garnier, Nicolas Laubry, Anne-Laure Rigeade, Mireille Touzery, Nathalie Gorochov

Parmi les **membres de droits** étaient présents : Elisabeth Vialle, Clément Duyck, Damien Zanone, Laure Gallouet, Karine Bellance.

Lucie Gournay ouvre le Conseil.

**1. Vote : procès-verbaux des conseils de gestion du 30 janvier et du 20 février**

Myriam Baron a relevé des corrections orthographiques sur le procès-verbal du conseil du 20 février. Sophie Blanchard demande à remplacer le mot "faiblesses" par "difficultés" lors de son intervention au conseil de gestion du 20 février sur la fiche licence professionnelle.

***Après lecture des procurations, les procès-verbaux des conseils de gestion du 30 janvier et du 20 février sont mis au vote et adoptés à l'unanimité.***

**2. Points d'informations : Mise en œuvre de l'APC, Retour des maquettes, journée recherche, Festival FEU**

Elisabeth Vialle indique que pour l'approche par compétences (APC), les grilles ont été reçues préremplies par tous les départements. Les fiche RNCP n'ont pas toutes été remplies.

Elisabeth Vialle remercie les directeurs de départements pour leurs retours sur les maquettes.

Emmanuel Fureix fait un retour sur la journée recherche du 14 mars 2025. Chacun des 6 laboratoires étaient invités à présenter ses projections sur les cinq prochaines années.

Frédérique Sitri demande si dans la volonté de l'Université, les laboratoires auront leur autonomie.

Donna Kesselman rappelle que les laboratoires de recherche définissent librement, dans l'indépendance, leurs orientations et il importe que cela continue ainsi.

Emmanuel Fureix confirme qu'il n'y a aucune tutelle scientifique imposée de l'Université sur les unités de recherche.

Lucie Gournay rappelle que le Festival FEU est à son dernier jour. Il faut en retenir les nouvelles idées pédagogiques qui pourront être mises en place lors de la nouvelle offre de formation (NOF) avec des projets tutorés et projets collectifs.

### **3. Présentation du parcours Licence Artisan de l'image**

Lucie Gournay rappelle que dans la NOF, il y aura des licences qui contiendront un parcours type "Artisan de l'image" en lien avec l'INA, l'Institut Méliès, et le Campus des Métiers et Qualification (CMQ) « Artisan de l'image ».

Lucie Gournay indique que des échanges avec les partenaires et le CMQ, ainsi que des échanges en internes avec les départements et collègues intéressés par ce parcours ont eu lieu. Les départements des Lettres, Philosophie, Anglais, Espagnol, et Histoire ont marqué leur intérêt pour cette proposition de parcours.

Elle précise que l'idée de ce parcours, en partie financé par le CMQ, est d'avoir un cursus original où les étudiants passent leur première année avec quelques enseignements qui sortent du contexte académique, et qui les forment sur une réflexion sur l'image, la narration etc.

A ce stade de la réflexion, il serait possible d'avoir au programme du premier semestre L1, des cours sur les bases du tournage et de l'analyse des films ou films d'animation, puis pour le second semestre l'objet documentaire sera proposé pour l'analyse filmique.

Pour la L2 au premier semestre, on retrouverait le parcours type avec un niveau plus approfondi, avec une intervention des collègues LLSH. Les cours aborderont tout ce qui est en lien avec la post-production, un travail d'écriture documentaire (synopsis, pitch...). Le second semestre se consacrera à l'écriture d'un scénario.

A l'issue de la L3, les étudiants devront préparer un projet de scénario qui fera l'objet d'un mini film de 3min, qui constituera leur devoir de fin de cycle. Une réunion pédagogique d'ajustement doit être organisée, notamment sur les modalités de contrôle avec tous les intervenants de ce parcours.

Clément Duyck complète en indiquant que les modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C) sont modifiables annuellement. Il sera donc possible d'ajuster ce projet de parcours par la suite.

Lucie Gournay conclut en indiquant que des discussions pour finaliser le Master " Artisan de l'image" sont en cours et devraient aboutir à une maquette très prochainement.

### **4. Vote : Fiche DA.02 GAED (nouvelle mention Master Géographie)**

Lucie Gournay indique que lors d'un retour de la DEVE, la direction s'est aperçue qu'il manquait une fiche Mention Géographie Aménagement, Environnement, Développement (GAED).

Clément Duyck précise que cette mention a été votée pour les Masters Géographie actuels. Les collègues du département de Géographie souhaitaient passer de la mention Géographie à la mention

GAED, or cette fiche de demande de changement de nom de mention manquait lors du vote du Conseil de gestion.

L'équipe de direction remercie Myriam Baron pour son aide à la production dans les temps de cette fiche.

***La fiche DA.02 GAED est mise au vote et adoptée à l'unanimité.***

Lucie Gournay annonce qu'un point est ajouté concernant la fiche Humanités qui doit porter le parcours LAS. Un retour, la veille de ce conseil, a été reçu par l'équipe de direction de la part d'Arnaud Thauvron. Il indiquait que le ministère alertait sur le fait qu'une licence ne peut contenir uniquement un parcours santé, et doit être articulé à un autre parcours.

L'équipe de direction et Roberto Poma ont retravaillé la fiche Humanités avec l'idée de ne pas changer le parcours LAS, et de proposer un parcours humanités en santé avec une capacité d'accueil de 20 étudiants. Ils n'auront pas à passer le concours pour l'accès en études de médecine.

Lucie Gournay indique que la demande se fait sur l'accréditation, si les conditions de capacité d'accueil ne sont pas garanties, il faudra maintenir les parcours LAS déjà existant dans les mentions lettres et philosophie.

Lucie Gournay annonce qu'après discussion avec les départements de Lettres, de Philosophie, ainsi que Thibault Mignet, la proposition d'intitulé "Humanités parcours Humanités en Santé" a été faite et semble résumer ce qui était prévu.

Nicolas Bilet demande si ce changement a un impact financier sur la maquette et si une capacité d'accueil ne risque pas d'être imposée à l'UFR par le rectorat.

Lucie Gournay répond que le coût reste le même. Concernant la capacité, Lucie Gournay a demandé à Arnaud Thauvron d'avoir des garanties sur les places. Arnaud Thauvron a confirmé que la capacité d'accueil est négociable.

Myriam Baron indique que s'il y a un retour en arrière sur le parcours Humanités, cela doit être appliqué à tout le monde.

Lucie Gournay répond qu'elle comprend le point de vue de Myriam Baron et elle en parlera à la Présidence.

## **5. Vote : crédits pédagogiques**

Damien Zanone présente les demandes de crédits pédagogiques qui représente 915€ sur une enveloppe restante de 22 393€.

- Anglais : 120€ pour la visite de l'exposition "Disco" à la Philharmonie de Paris
- Anglais : 290€ pour la visite de l'exposition "Paris noir, Circulations artistiques et luttes anticoloniales, 1950-2000"
- Histoire : 285€ pour une rallonge de financement pour les frais de reprographie générés par l'exposition "Payer pour le roi, payer pour la nation"
- Histoire : 180 € pour un voyage en train à Chalons en Champagne pour assister aux oraux du capes en juin (ce montant représente la moitié du coût, l'autre étant pris en charge par l'INSPE)
- Lettres : 40€ pour la visite guidée de la Maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry.

Damien Zanone précise que les différentes demandes entrent dans l'enveloppe et respectent le cadrage.

***Les demandes de crédits pédagogiques sont mises au vote et adoptées à l'unanimité.***

## **6. Vote : crédits Master**

Damien Zanone présente les demandes de crédits Master d'un montant de 485€ sur une enveloppe restante de 930€.

- Géographie : 150€ pour Liguori-Galliot Emmi
- Histoire : 150€ pour Millot Lou
- Histoire : 150€ pour Margarita Sarah
- Lettres : 35€ pour Fleury Dorène

Damien Zanone précise que les différentes demandes rentrent dans l'enveloppe et respectent le cadrage.

***Les demandes de crédits Master sont mises au vote et adoptées à l'unanimité.***

## **7. Vote : Campagne d'emplois**

Lucie Gournay annonce qu'elle va rappeler les éléments déjà décidés, les éléments d'informations ainsi que les propositions, qui sont faites en vue des négociations qui se dérouleront mi-avril. Les fiches pour les profils ont été reçues une semaine avant ce conseil, des échanges avec les départements ont pu avoir lieu.

Lucie Gournay précise qu'à l'issue de ces négociations, un nouveau vote, qui sera définitif, aura lieu sur la campagne d'emploi 2026 LLSH. Il prendra en compte les retours du conseil ainsi que ceux de la Présidence.

Lucie Gournay rappelle ce qui a été voté lors du conseil en 2023 sur la méthode :

- Une nouvelle méthode qui permettrait de s'assurer pour chaque campagne annuelle que les échanges entre départements, les labos et la direction de l'UFR soient transparents et transversaux.
- Avoir une vision de la masse salariale et se donner la possibilité de rediscuter les postes.
- Définir les campagnes d'emploi dans le cadre d'une orientation quadriennale définie collectivement (Vote 11/05/2023 de l'orientation pluriannuelle).
- Classer les demandes de postes à chaque campagne
- Veiller à un effet mémoire d'une campagne à l'autre pour republier les postes bloqués par l'Université dans la campagne d'emploi précédente.

Lucie Gournay rappelle que ces orientations ont été formulées à partir d'un grand programme indicateur. Ces indicateurs ont été en partie mis à jour et restent dans l'ensemble inchangés. Lucie Gournay rappelle les points votés en 2023 :

- Préserver voire augmenter la masse salariale enseignants chercheurs d'ici 2027
- Opérer des redéploiements au sein de l'UFR pour présenter une campagne stratégique et justifiée
- Répartir au maximum les efforts de rééquilibrage entre les départements grâce aux jeux des conversions de masse salariale

- Redéployer au moins 576h de service en LEA Créteil
- Pour le choix entre MCF et PR, prendre en compte le vivier potentiel de thèse et l'attractivité thématique pour l'UPEC
- Garder la possibilité d'ajustement en cas de fluctuation d'effectifs étudiants

Lucie Gournay présente les indicateurs pour chaque département :

- Allemand : Un poste de PR vacant, une baisse des étudiants en LLCER ainsi que la mise en place d'une nouvelle maquette LLCER depuis 2024.
- Anglais : un poste de PR vacant, un poste de PRAG vacant, le département est prestataire pour l'agrégation interne, redéploiement vers LEA Créteil de l'équivalent d'un demi-poste de PRAG
- Communication : Aucun changement
- FLE : ouverture Master FI/FA dès septembre 2025
- Géographie : LP suspendue et non reconduite dans la NOF
- Histoire : un poste de PR vacant, Renoncement d'un PR pour publication d'un MCF, ce qui laisse les moyens par la suite de publier un PR en LEA Créteil (à la place d'un MCF)
- Langues romanes : un poste PRAG vacant, baisse des étudiants en Licence.
- LEA Créteil : un poste PRAG vacant, le poste de PR prochainement vacant, baisse de 200 étudiants
- LEA Sénart : ouverture d'un Master FI/FA, volonté de le consolider
- Lettres : Aucun changement.
- Philosophie : Aucun changement

Lucie Gournay présente les éléments actuels pour la campagne 2026 et indique que l'Université est sortie du plan de retour à l'équilibre financier (PREF).

Lors des retours HCERES,

- Il a été fortement recommandé à l'établissement de s'engager dans une gestion dynamique des emplois au-dessus du niveau facultaire.
- Des recommandations contradictoires ou illusoire sur les unités de recherche et sur les formations ont été émises.

Des composantes ont été épargnées par le gel, et d'autres pourraient bénéficier d'un redéploiement.

Myriam Baron rappelle que depuis 2009, il est acté dans les textes que c'est le président qui décide des profils de poste publiés.

Guillaume Marche demande si l'UFR SESS-STAPS était réellement en sous-effectif, et doit encore bénéficier de redéploiement.

Lucie Gournay répond que cette composante fonctionne essentiellement avec des vacataires et qu'elle mériterait une équipe de titulaire plus étoffée.

Lucie Gournay présente les changements au niveau de l'UFR.

- Il y a eu une baisse salubre des effectifs en L1
- Des projets NOF avec les ouvertures de nouveaux Master et des ouvertures récentes de formations
- Une mise en œuvre de rééquilibrages souhaités par le conseil en 2023,
- La nécessité de prendre en compte les viviers pour le recrutement, estimer les besoins en termes d'encadrement.

Lucie Gournay, à partir du retour des différents départements, expose la proposition élaborée avec l'équipe de direction. Lucie Gournay indique qu'elle pense plus prudent de limiter le nombre de postes de PR dans cette campagne en raison des risques de redéploiement et de gel.

Soit :

- Deux postes de PR en Histoire
- Un poste de PR en LEA
- Un poste de PR en Communication
- Un poste de PR en Anglais

Lucie Gournay indique que des départements ont fait la demande de transformations de poste PRAG en MCF (Anglais et LEA Sénart). Cependant, pour l'Université, cette transformation équivaut à une perte de service d'enseignement. Or l'UFR dépense encore beaucoup d'heures complémentaires. Toutes ne seront pas mises en œuvre en raison de la perte en heures d'enseignement que cela entraîne. Le classement doit refléter un ordre de priorité pour ces transformations.

Guillaume Marche demande si cette campagne d'emploi n'est pas le moment opportun pour demander des transformations de postes de 2nd degrés en poste d'enseignants-chercheurs dans la mesure où une des recommandations faites par l'HCERES était d'adosser davantage les formations à la recherche.

Clement Duyck répond que cette recommandation ne concerne pas la majorité des formations, mais cela peut être un argument pour continuer sur cette voie.

Lucie Gournay présente le Classement proposé :

1. Maintien PR histoire
2. Transformation MCF LEA Sénart
3. Maintien PR LEA Créteil
4. Maintien PR Communication
5. Maintien PR Anglais
6. Transformation MCF Langues Romanes
7. Maintien PR Histoire
8. Maintien 2nd degré LEA Créteil
9. Transformation MCF Anglais
10. Maintien MCF Géographie
11. Création MCF LEA Sénart

Myriam Baron fait une remarque sur le changement de stratégie avec des demandes des postes qui seront occupés en 2026 par rapport à des projets de licence ou de Master.

Lucie Gournay répond que la stratégie a changé car le contexte a également changé. Lors de la dernière campagne d'emplois, il avait été annoncé un pourcentage de gels : en faisant de nombreuses demandes, on avait de meilleures chances d'obtenir davantage de postes.

Guillaume Marche demande le nombre de postes actuellement vacants.

Lucie Gournay répond qu'il y en a trois auxquels s'ajoutent les postes susceptibles d'être vacants, deux PR en Histoire, un PR en Allemand et un PR en LEA.

Nathalie Gorochov rappelle que lors de la campagne précédente, il y avait le principe d'effet mémoire. Elle demande également des précisions sur le principe de prendre en compte le vivier potentiel des thèses et si le classement proposé respecte ces principes.

Lucie Gournay répond que l'effet mémoire était un principe pour éviter que les postes gelés le soient plusieurs années de suite mais en fonction des demandes des départements. Or dans le cas du département d'Histoire le classement voté par le département indique que les deux premiers postes sont ceux d'histoire moderne et ensuite d'histoire du monde romain.

Sur ce sujet, Nathalie Gorochov indique qu'elle souhaitait un classement inverse, mais qu'elle n'a été suivie ni par le département, ni par le laboratoire.

Sur la question du vivier, Lucie Gournay répond que pour un poste PR dans des matières précises, il n'y a pas forcément de candidats, il faut donc réfléchir avant de le publier. Dans le cas du vivier des thèses, il faut prendre des profils qui ont un sens par rapport à ce qui était dans les axes stratégiques de l'Université, ou ce qui était attractif pour les étudiants.

Sophie Blanchard fait remarquer par rapport à l'effet mémoire que le poste de Géographie était mieux placé l'année dernière et se retrouve en fin de classement. Elle fait également remarquer que le tableau est incomplet puisqu'il n'inclut pas les mutations de cette année.

Lucie Gournay répond que les postes en mutation ne pourront pas être republiés dans la campagne 2026. Lucie Gournay a demandé si l'Université avait prévu des campagnes au fil de l'eau qui permettraient de réduire les délais, et il lui a été répondu que cela n'avait jamais été fait à l'UPEC.

Myriam Baron répond que cela avait eu lieu sur la campagne de 2020.

Virginie N'Dah Sekou prend la parole en tant que membre du laboratoire IMAGER. Elle fait part de son inquiétude pour l'Allemand au sein de l'UFR LLSH, il y avait un poste de MCF en Allemand qui était déjà demandé l'année dernière et qui n'apparaît pas sur la proposition de classement des demandes. Le département d'Allemand perdrait un poste de PR... mais le laboratoire IMAGER également. Qu'advient-il de cette masse salariale ?

Lucie Gournay répond que pour le moment c'est un poste d'ATER en Allemand qui assure le remplacement : la direction est bien consciente du problème. Elle indique qu'il n'y a pas que de mauvaises nouvelles pour l'allemand : le Master PECO attire des candidats. Lucie Gournay rappelle que lors des deux dernières campagnes où le poste d'Allemand apparaissait, l'équipe de la Présidence a retoqué la publication. La Licence et le Master LLCER Allemand ont été mis sous observation, si l'on pense que le poste ne peut pas se relancer dans la NOF, les enseignants chercheurs germanistes interviendront alors en LEA.

Virginie N'Dah Sekou demande des précisions sur le deuxième poste de PR en LEA.

Lucie Gournay précise qu'il y avait un poste de PR en histoire, et qu'il y avait l'année dernière également un poste de MCF vacant. Le poste de MCF était un poste d'Allemand, il n'a pas été accepté dans la campagne. Lucie Gournay indique qu'elle a donc pris le support de MCF LEA, et l'a

utilisé pour l'histoire contemporaine, ce qui donne un support de poste de PR disponible pour LEA Créteil.

Virginie N'Dah Sekou demande au sujet de la création de poste MCF en LEA Sénart, si dans d'autres départements, la matière fondamentale est sans enseignants-chercheurs. Elle précise que c'est contraire aux principes universitaires, jusqu'en 2009, un poste de PR existait à Sénart et a disparu depuis. Elle demande pourquoi ne pas réutiliser une partie de la masse salariale qui peut se libérer dans la campagne, et la redéployer au poste d'enseignants-chercheurs au LEA Sénart.

Lucie Gournay répond que la direction veillerait à des redéploiements avec parcimonie pour éviter de vraies sanctions pour les départements qui jouent le jeu. Lucie Gournay note que LEA Sénart souffre du manque d'encadrement et qu'il faut être encore un peu patient, grâce à des départs dans des départements qui sont mieux lotis que d'autres.

Virginie N'Dah Sekou répond que le projet de création de Master s'est concrétisé et a fait naître des besoins.

Lucie Gournay rappelle qu'avant l'ouverture, la direction avait mis en garde sur la question des ressources humaines et avait annoncé qu'elles ne pourraient pas être renforcées de façon immédiate.

Virginie N'Dah Sekou répond qu'on ne peut pas reprocher aux départements d'ouvrir des formations qui rapportent des ressources propres, et dans le même temps les laisser se débrouiller. Elle précise qu'il faut faire les choses dans l'ordre : d'abord ce qui a ouvert, et ensuite on fait au fur et à mesure des ouvertures.

Clément Duyck rappelle qu'au moment de l'ouverture, la direction de l'UFR a demandé à la direction du département LEA Sénart si elle pouvait l'assumer, et a eu une réponse affirmative. Il rectifie en indiquant qu'il faut savoir si l'on peut assumer la formation avant son ouverture et précise comprendre la difficulté du manque d'encadrement.

Virginie N'Dah Sekou répond qu'elle s'en souviendra pour le futur.

Lucie Gournay demande à Virginie N'Dah Sekou quel support elle mobiliserait pour la création.

Virginie N'Dah Sekou répond que ce n'est pas son rôle, elle n'est pas élue à la direction de l'UFR.

Nicolas Bilet revient sur l'intervention de Nathalie Gorochov sur le potentiel des thèses, il rappelle qu'il y a eu différentes présentations des départements et regrette ne pas avoir un tableau récapitulatif. Il note les belles évolutions de certains départements. Nicolas Bilet indique que dans une notion d'équité, il faudrait au moins un PR par département puisque des départements n'en ont pas encore.

Lucie Gournay répond qu'il n'y a pas d'injonction à avoir de PR, même en présence d'un Master.

Nicolas Bilet pense que c'est une opportunité de redistribuer des postes sur des petits départements. Il note que certains départements ont ou vont faire de gros efforts. En ce qui concerne le département de Lettres, Nicolas Bilet tient à souligner qu'ils vont ouvrir deux Master, en apprentissage. Pour autant, d'autres comme le département Communication voit leurs postes republiés alors qu'ils sont bien dotés.

Aline Garnier exprime son inquiétude de voir le poste en Géographie en dernière position du classement parce que le département ne dispose plus d'enseignant spécialisé en aménagement. De plus il y avait le principe de tour.

Lucie Gournay répond que les VP de l'université avaient compris que deux postes de MCF avaient été créés en LAS Géographie, mais que cela n'avait pas été suivi de créations de groupes TD avec créations d'heures d'enseignement.

Nicolas Bilet propose de descendre la ligne 4 (PR de communication) puisque c'est le seul département qui a fermé un Master (en formation continue) et a beaucoup de personnel enseignant pour un faible volume de cours. Nicolas Bilet demande si la direction a reçu des demandes pour le département FLE.

Lucie Gournay répond qu'à ce jour, seule une demande de CDD a été faite.

Suite au débat, Lucie Gournay propose au Conseil de voter entre deux propositions de classement :

- Le classement initial proposé par la direction de l'UFR, présenté en tant que classement A
- un classement où le poste de MCF géographie est interclassé à la 7<sup>e</sup> place plutôt qu'en avant dernière place, présenté en tant que classement B.

Il est demandé un vote à bulletin secret.

***Le vote du classement des demandes est mis au vote à bulletin secret. Le classement B est adopté à la majorité (8 votes pour la proposition de classement A, 11 votes pour la proposition de classement B, 2 abstentions).***

## **8. Vote : Motion sur l'évaluation du HCERES**

Lucie Gournay propose au Conseil de voter une motion concernant les évaluations formation du HCERES. Après échanges et relectures, la proposition de motion suivante est mise aux votes :

Proposition de motion du Conseil de gestion LLSH concernant les évaluations formation du HCERES, vague E.

Le Conseil de gestion de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines de l'UPEC s'indigne des avis massivement défavorables ou réservés délivrés par le HCERES, dans le cadre de la vague E, aux formations.

Le Conseil, en effet, considère que ces avis ne prennent pas en compte la réalité des établissements, leur environnement socio-culturel et tous les efforts déployés par les personnels, mobilisés au service des étudiants. Le Conseil regrette aussi le manque de sérieux et de transparence du dispositif d'évaluation.

À l'heure où les capacités de financement se restreignent et où les libertés académiques font l'objet de menaces, particulièrement en sciences humaines et sociales, ces évaluations fragilisent davantage des établissements confrontés depuis longtemps, déjà, à une situation de sous-dotations.

Le Conseil dénonce des conclusions traversées par une lecture idéologique et univoque des missions de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le Conseil plaide pour une transformation radicale des dispositifs d'évaluation du HCERES.

Voté à Créteil le 27 mars 2025

***La proposition de Motion sur l'évaluation du HCERES est mise au vote et adoptée à la majorité (moins 2 abstentions).***

## **9. Questions diverses**

Sophie Blanchard souhaite savoir si la Direction ou les membres du Conseil ont des informations sur la réforme du Master MEEF, suite à des bruits de couloir dont elle se fait l'écho, et d'une publication imminente d'une nouvelle réforme.

Lucie Gournay répond que l'Université a envoyé des informations, un engagement est plus ou moins pris pour un concours qui serait plus généraliste pour la rentrée 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.